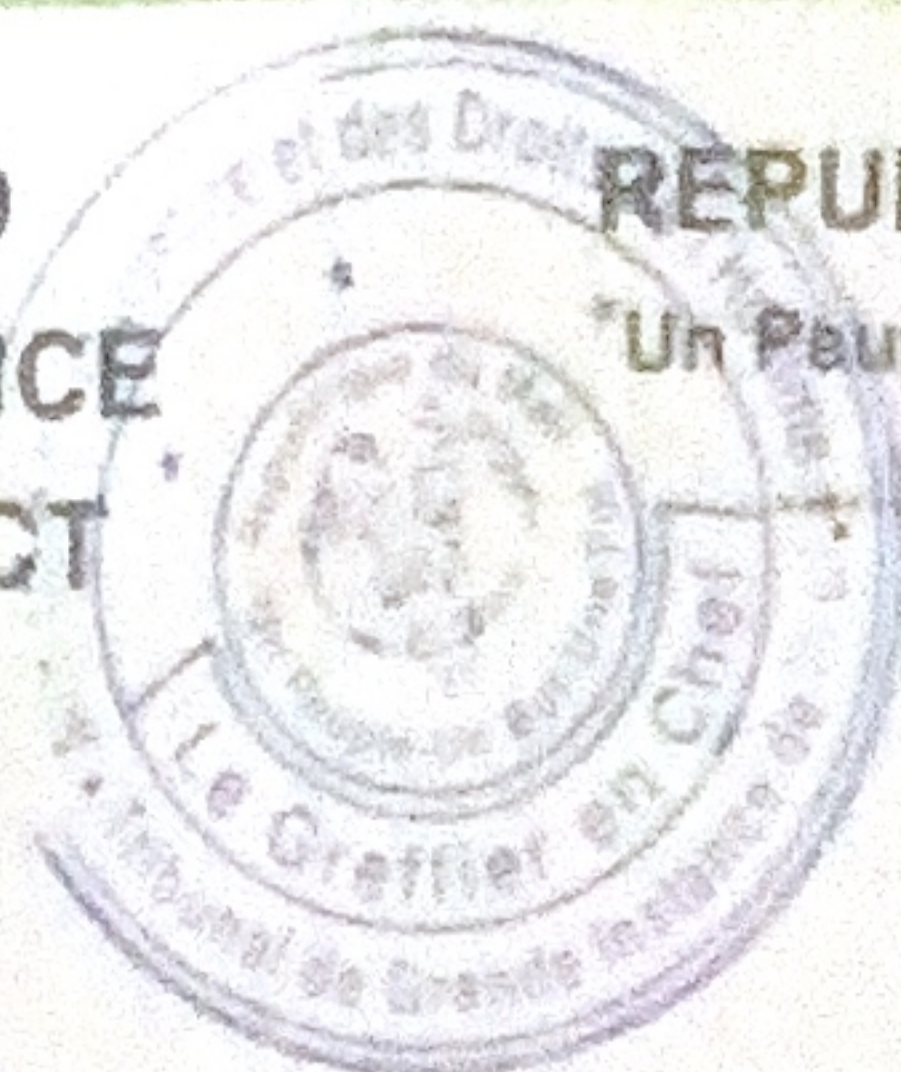


COUR D'APPEL DE BAMAKO
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE LA COMMUNE I DU DISTRICT
DE BAMAKO



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ MALIENNE

N° 9404 /TGI.C.I

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LA COMMUNE I
DU DISTRICT DE BAMAKO CERTIFIE AU VU DES PIÈCES SUIVANTES :

Extrait d'Acte de Naissance certifié conforme à l'origin n° 89 de
l'année 2006 du Centre principal de Ber

QUE LA PERSONNE DÉNOMMÉE CI-APRÈS

PRÉNOM (S) : Inamand

NOM : Ag. Cusmane

NÉ (E) LE : 13 Décembre 2006

A : Ber

DE : Ag. Hamaty

E DE : Fadimata Walet Inamand

PROFESSION : Etudiant

SITUATION DE FAMILLE : Célibataire

DOMICILE / : Bamako

EST DE NATIONALITÉ MALIENNE EN VERTU DES ARTICLES 224 ET SUIVANTS DE LA LOI N° 2011 - 087
DU 30 DÉCEMBRE 2011 PORTANT CODE DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE DU MALI.

BAMAKO, LE

18 Avril

20 25

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL



Dramane DIANE
Magistrat